ELECTION JUDICIAIRE

Conformément à la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour :

E 3062 Election d'une juge assesseure ou d'un juge assesseur au Tribunal criminel, en remplacement de M^{me} Sophie FLORINETTI, démissionnaire (entrée en fonction immédiate)

Les candidatures doivent être accompagnées :

- d'un curriculum vitae (art. 107, al. 1 LRGC);
- du préavis du Conseil supérieur de la magistrature (art. 127 Cst, 22 LOJ et 107, al. 2 LRGC).

Les candidates ou les candidats au pouvoir judiciaire, <u>non membres de ce pouvoir</u>, doivent joindre en plus à leur candidature :

- a) une attestation de résidence avec droits civiques (délivrée par l'OCPM ou la commune de résidence) ou une copie de la dernière carte de vote ;
- b) un certificat de bonne vie et mœurs ;
- c) une attestation de l'office des poursuites ;
- d) une attestation de l'office des faillites ;
- e) une déclaration de non-incompatibilité (voir articles 6 et 9 LOJ, E 2 05).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 24 avril 2024 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des 2 et 3 mai 2024.

Le sautier : Laurent Koelliker

Publication dans la Feuille d'avis officielle du 9 avril 2024

Copie : Bureau du Grand Conseil, Conseil d'Etat, Commission de gestion du Pouvoir judiciaire, Chefs de groupe, Secrétariat des partis politiques, Conseil supérieur de la magistrature et Commission judiciaire interpartis

INSCRIPTION	
Nom, prénom :	
Date de naissance :	Parti politique :
Domicile :	
Profession:	Tél. portable :
Tél. prof. :	Tél. privé :
Signature :	E-mail :